



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 59280

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées au sujet de la réforme de l'aide aux personnes âgées dépendantes. Annoncée le 13 février 2001, cette réforme est engagée par l'examen d'un avant-projet de loi créant l'allocation personnalisée à l'autonomie ayant pour vocation de remplacer l'actuelle prestation spécifique dépendance. Cette nouvelle allocation aura pour but de répondre de meilleure manière à l'allongement de la durée de la vie et aux difficultés en résultant. En conséquence, il lui demande quelles lignes directrices présideront cette allocation et dans quels délais elle entrera en vigueur.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59280

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées et personnes handicapées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1766